

XXIII - DÉCIDONS D'UNE POLITIQUE D'IMMIGRATION HUMANISTE ET PRAGMATIQUE

Amélioration de la maîtrise des flux migratoires dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO.

Il nous faut maintenant évoquer une question importante, celle de l'accueil que nous réservons et que nous entendons réserver dans l'avenir à nos frères non nationaux, et notamment à nos frères ressortissants des pays voisins.

Nous avons à traiter en profondeur deux questions :

- la première est celle de l'accueil que nous entendons continuer d'offrir à nos frères des pays voisins **déjà implantés** en Côte d'Ivoire ; ils sont là, notre économie a besoin d'eux, ils sont déjà chez eux chez nous, leurs enfants se marient aux nôtres, ils sont intégrés ou en voie de l'être. **Faisons le choix de continuer à les intégrer, c'est la voie du pragmatisme et c'est la voie de l'humanisme ;**
- la seconde question est celle de l'accueil que nous entendons réserver à nos frères des pays voisins qui voudraient comme leurs aînés s'implanter en Côte d'Ivoire. **Là, il y a matière à un vrai débat** : devons-nous continuer à leur exprimer notre solidarité en les accueillant comme nous avons toujours fait ? N'allons-nous pas nous rapprocher de certaines limites : celles de nos ressources, celles des emplois que peut créer notre économie et celles d'une extension trop rapide et mal maîtrisée de nos villes ? Ces questions-là sont des questions importantes, elles nous interpellent, il est de notre devoir d'y répondre.

Nous pouvons, si nous le décidons, maîtriser les flux migratoires dans le respect des règles de l'UEMOA et de la CEDEAO. D'autres pays le font. Parlons avec les responsables des pays voisins, parce qu'ils sont concernés par ces problèmes, parce que ce n'est qu'ensemble que nous y trouverons des réponses pratiques.

Quand nous aurons trouvé des formules pragmatiques sur les critères de naturalisation des frères installés sur notre territoire, sur les voies et moyens pour maîtriser les flux migratoires, nous aurons retrouvé la sérénité et nous pourrons vivre en harmonie, en paix. Alors, nous pourrons soumettre à notre Assemblée Nationale les propositions qui découleront de ces réflexions et de ces échanges avec nos voisins. Nous veillerons à ce que ces pays frères accordent le même traitement aux ivoiriens résidant chez eux.

